Le 24/02/2025

CSE Central extra

Retour d'expertise

Mercredi 12 février a eu lieu un CSE Central avec pour ordre du jour la présentation de l'expertise conduite par le cabinet EMERGENCES.

Cette expertise portait pour l'année 2023 sur les 3 volets possibles, à savoir :

- La situation économique et financière,
- La politique sociale, les conditions de travail et l'emploi,
- Les orientations stratégiques de l'entreprise

Concernant l'expertise sur la politique sociale

A la suite de problèmes de transmission de fichiers entre la direction et l'expert, celui-ci n'a pas pu mener à bien une expertise claire et incontestable. Les élus ont décidé de demander une extension de l'expertise afin que la direction fournisse à l'expert des données permettant de mener à bien sa mission.

Un nouveau rapport sera établi pour le mois de mars.

Sur la situation économique et financière

- La situation économique et financière de FPT France est saine, l'entreprise a les reins solides.

  Pour **FO** : cela est dû au bon travail des salariés.

- Depuis 2016 et comme l'avait prédit un illustre délégué **FO** à l'époque avec la cession de la licence des moteurs CURSOR, nous ne sommes plus qu'un centre de coût, un sous-traitant de FPT Turin, qui fabrique les moteurs pour que le groupe les vendent.

  Pour **FO** : FPT Bourbon ne maitrise plus les marges sur ses produits → moins de bénéfices → pas de participation.

- Par un jeu de couts de transferts, nos bénéfices s'en vont vers un monde fiscal meilleur, le groupe Iveco NV ayant son siège aux Pays-Bas.

  Pour **FO** : Moins d'impôts à payer, moins d'argent à redistribuer aux salariés.

- Les placements réguliers de la trésorerie restante (report à nouveau) contribuent directement au non-déclenchement d'une prime de participation en décalant chaque année la valeur du seuil de déclenchement.

Pour **FO** : Cela est dû à la formule de calcul classique qui est en application pour FPT. Un accord dérogatoire pourrait être une solution.

En ce qui concerne les orientations stratégiques

- 70% du Chiffre d'affaires FPT Bourbon Lancy dépend d'IVECO Madrid.

  Pour **FO** : danger pour le site de Bourbon, que va-t-il se passer si notre client principal va mal ?

- Le groupe cherche à multiplier le nombre de clients tiers

  Pour **FO** : bien car moins de dépendance à Madrid.

- Nous sommes dépendants des décisions stratégiques d'Ivecogroup qui a misé sur la technologie hydrogène à combustion interne avec le moteur XC13.

Le point de vue de FO :

L'Hydrogène est une technologie intéressante du point de vue des émissions de gaz et ce peut-être un pari gagnant. Mais il reste encore beaucoup d'incertitudes quant à la production, à la distribution et au prix de ce carburant pour espérer pénétrer le marché du poids lourds.

Si le pari est gagnant, alors IVECO vendra des camions à hydrogène et le site de Bourbon Lancy pourra se maintenir au même niveau qu'actuellement.

Si ce n'est pas le cas alors les volumes de production de moteurs à Bourbon Lancy ne seront pas suffisants pour assurer le maintien des effectifs.

C'est pourquoi, nous avons, d'ores et déjà, demandé à la direction d'envisager une diversification de la production permettant d'assurer la pérennité du site.

L'expertise nous a montré que l'entreprise pouvait se permettre de tels investissements.

La négociation d'un accord dérogatoire pour la participation ainsi qu'un accord d'intéressement plus lucratif seraient également de bonnes choses qui permettraient aux salariés FPT de toucher directement les fruits de leur travail.